

RECOMMANDATIONS POUR LE BUDGET FÉDÉRAL DE 2018



Mémoire prébudgétaire
présenté au
Comité permanent des finances de la Chambre des
communes
par le
Réseau canadien de développement économique
communautaire

Le 4 août 2017

Remerciements

Le présent mémoire a été préparé par le
Réseau canadien de développement économique communautaire
pour le
Comité permanent des finances de la Chambre des communes

Les personnes et les organismes suivants sont membres du conseil sur les politiques du Réseau canadien de DÉC :

- Lars Boggild, *Purpose Capital*, Toronto (Ont.)
- John Buck, *Corporation d'employabilité et de développement économique communautaire (CEDEC)*, Montréal (Qc)
- Ryan Gibson, *Université de Guelph*, Guelph (Ont.)
- Norman Greenberg, *Alternative Programs for Youth and Families*, Halifax (N.-É.)
- Courtney Hare, *Momentum*, Calgary (Alb.)
- Walter Hossli, *Momentum*, Calgary (Alb.)
- Marianne Jurzyniec, *Affinity Credit Union*, Saskatoon (Sask.)
- David LePage, *Accelerating Social Impact CCC*, Vancouver (C.-B.)
- Carol Madsen, Vancouver (C.-B.)
- Rupert Downing, *Vancouver Island Community Investment Co-op*, Victoria (C.-B.)

Le Réseau canadien de développement économique communautaire

Le Réseau canadien de développement économique communautaire (DÉC) est une association nationale d'organismes communautaires, de coopératives, de caisses populaires, de fondations, de municipalités et de citoyens travaillant à améliorer les conditions sociales, économiques et environnementales des collectivités du Canada. Il compte des membres dans chaque région du Canada, y compris dans les collectivités urbaines, rurales, nordiques et autochtones.

Le développement économique communautaire est une activité menée par les citoyens pour améliorer les conditions sociales et économiques de leurs collectivités, dans une optique d'intégration et d'inclusion, et ainsi réduire la pauvreté, le chômage et les désavantages sociaux grâce au renforcement des actifs et à la création de possibilités. Ce qui distingue le développement économique communautaire est sa compréhension de l'interconnexion des enjeux sociaux, économiques et environnementaux et une philosophie selon laquelle les solutions qui ont tendance à être les plus efficaces pour les problèmes complexes auxquels font face les collectivités sont mises en œuvre par les personnes directement touchées.

On peut communiquer avec le Réseau par l'intermédiaire de son site Web (<https://ccednet-rcdec.ca/fr>) ou de son bureau national situé à l'adresse suivante :

59, rue Monfette, CP 119E, Victoriaville (Qc) G6P 1J8
Tél. 819-795-3056. Télécopieur 819-758-2906_
info@ccednet-rcdec.ca

Résumé

Le Canada est considéré comme un chef de file international parce qu'en tant que pays nous comprenons l'interconnexion et la réciprocité de notre économie, de notre environnement et du bien-être social de l'ensemble de notre peuple. Le Canada représente vraiment la nouvelle vision mondiale selon laquelle le capital économique n'est qu'un élément d'une collectivité saine. La productivité intérieure et la compétitivité à l'échelon international doivent être mesurées dans l'optique de l'atteinte des objectifs de développement durable.

Ainsi, le Canada a avantage à maintenir un avantage concurrentiel international productif en travaillant dans le contexte des modèles évolutifs d'une économie durable : en se concentrant sur le développement économique communautaire, y compris le renforcement des capacités des entreprises sociales, l'accroissement de l'accès aux finances sociales et l'amélioration de l'accès aux marchés par l'approvisionnement social.

Nos recommandations portent sur la façon dont le gouvernement peut mettre en œuvre des mesures qu'il s'est déjà engagé à prendre afin d'en maximiser les retombées et la valeur pour les collectivités.

- **Rendre les entreprises canadiennes plus productives et concurrentielles**

- *Expansion améliorée des entreprises*

- (i) Élargir les capacités et l'accès aux services offerts par les petites et moyennes entreprises existantes par l'intermédiaire du Réseau Entreprises Canada.
- (ii) Appuyer la création d'incubateurs d'innovation et de laboratoires sur les enjeux sociaux prioritaires.
- (iii) Fournir un cadre réglementaire favorable accordant aux organismes de bienfaisance et sans but lucratif une plus grande marge de manœuvre pour adopter leurs modèles d'affaires.
- (iv) Soutenir les réseaux d'innovation et les communautés de pratique afin d'établir des liens entre les intervenants compétents de l'ensemble des secteurs.
- (v) Adapter le programme établi par le Québec pour les OLTIS (organisations de liaison et de transfert en innovation sociale) afin de créer des centres pancanadiens de transfert des connaissances en matière d'innovation sociale.

- *Accès amélioré aux marchés et aux capitaux*

- (i) Contribuer à la capitalisation de fonds d'investissement conçus sur mesure et sur demande.
- (ii) Appuyer les initiatives d'accès aux marchés, comme le projet d'écosystème des entreprises à vocation sociale.

- **Aider les Canadiens à être plus productifs**

- *Achats sociaux*

- (i) Incorporer des critères de valeur sociale dans l'ensemble des DP et des contrats.
- (ii) Inclure les ententes sur les retombées locales dans les projets de développement du gouvernement fédéral.

- (iii) Intégrer une exigence de salaire minimum vital pour les contrats du gouvernement.
- *Formation axée sur l'emploi et les compétences*
 - (i) Rétablir dans les nouvelles ententes l'intention et l'esprit des anciennes ententes relatives au marché du travail, qui étaient efficaces pour appuyer la participation au marché du travail de groupes sous-représentés au sein de la population active du Canada.
 - (ii) Modifier la formule de financement relative aux ententes sur le développement du marché du travail afin de veiller à ce que les affectations prévues dans les EDT soient réparties de façon équitable et rationnelle.
 - (iii) Éliminer le programme de la Subvention canadienne pour l'emploi, ou bien s'assurer qu'il n'a pas d'incidence sur le financement ayant pour but de soutenir les Canadiens vulnérables. Ce programme sert principalement de fonds pour le relèvement des compétences.
 - (iv) Établir un compte transférable, financé par les cotisations des travailleurs, des employeurs et du gouvernement fédéral, dans lequel les Canadiens pourront puiser afin de payer l'apprentissage de toute leur vie et leur maintien en poste.

Rendre les entreprises canadiennes plus productives et concurrentielles

Dans une communauté mondiale où la compétitivité augmente perpétuellement, le Canada va perdre sa place à l'échelon international s'il continue d'adopter des stratégies de développement fragmentées et axées sur le cloisonnement, ou bien s'il s'attache exclusivement à l'économie. De nombreux pays prennent des mesures dynamiques vers l'atteinte des objectifs de développement durable des Nations Unies et sont des chefs de file en matière d'entreprise sociale et d'innovation sociale. La meilleure façon de voir la compétitivité, c'est comme la création d'un endroit fructueux, où les gens veulent vivre et qui présente des possibilités pour tous. Le revers de la médaille est un boulet pour notre compétitivité : la polarisation politique, les inégalités grandissantes, l'extrémisme et la cohésion sociale réduite alimentés par les mouvements politiques sources de division qui s'ensuivent.

Ainsi, le budget de 2018 devrait travailler à appuyer les entreprises sociales, les coopératives et les initiatives de DÉC, ce qui renforcera la compétitivité de nos collectivités, tout en augmentant la productivité de notre économie.

Expansion des entreprises — améliorer l'approvisionnement et la diversité des services

Les entreprises communautaires exploitées par des organismes à but non lucratif, des coopératives et des microentreprises établies par des personnes et des collectivités marginalisées ou consacrées à leur soutien créent de la richesse et répondent aux besoins des collectivités rurales et urbaines. Contrairement aux idées reçues, les entreprises communautaires ont un taux de survie plus élevé que les petites et moyennes entreprises traditionnelles, tout en offrant un rendement financier et social du capital investi positif.

Bien que les lois et les règlements autorisent plus de 90 % des programmes fédéraux de soutien aux petites et moyennes entreprises (PME) à servir les modèles d'entreprises à but non lucratif et hybrides (p. ex. les entreprises sociales), l'accès à ces programmes est généralement limité par les pratiques actuelles, la culture et les mandats. Des investissements visant à moderniser les programmes fédéraux de soutien aux PME et à

créer des services supplémentaires de développement sur mesure mettraient ces modèles d'affaires novateurs et nouveaux sur un pied d'égalité.

Recommandations

- Élargir les capacités et l'accès aux services offerts par les petites et moyennes entreprises existantes par l'intermédiaire du Réseau Entreprises Canada et d'autres programmes fédéraux de développement des entreprises afin d'améliorer les services de soutien aux entreprises et la préparation à l'investissement par les entreprises sociales et les coopératives. En même temps, des efforts de sensibilisation devraient être déployés auprès des hauts fonctionnaires afin que les autres formes d'entreprise soient traitées sur un pied d'égalité.
- Appuyer la création d'incubateurs d'innovation et de laboratoires sur les enjeux sociaux prioritaires (comme l'énergie renouvelable communautaire, le vieillissement de la population, l'inclusion sociale) afin d'accélérer l'innovation sociale et la création d'entreprises sociales et de coopératives ciblant les conséquences sociales partout au Canada.
- Fournir un cadre réglementaire favorable accordant aux organismes de bienfaisance et sans but lucratif une plus grande marge de manœuvre pour adopter leurs modèles d'affaires qui entraînent des conséquences sociales et financières. Cette recommandation devrait comprendre la clarification et la mise à jour des directives de l'Agence du revenu du Canada ainsi que le remaniement du régime d'imposition et d'autres enjeux réglementaires.
- Soutenir les réseaux d'innovation et les communautés de pratique afin d'établir des liens entre les intervenants compétents de l'ensemble des secteurs, comme dans le cadre de l'initiative de l'écosystème des entreprises à vocation sociale dirigée par le Réseau canadien de DÉC, le Chantier de l'économie sociale, le Social Enterprise Institute et Buy Social Canada.
- Adapter le programme établi par le Québec pour les OLTIS (organisations de liaison et de transfert en innovation sociale) afin de créer des centres pancanadiens de transfert des connaissances en matière d'innovation sociale, comme le [TIESS](#).

Accès aux marchés et aux capitaux — Augmenter l'approvisionnement en outils de financement social et intermédiaires

Dans leur quête de prospérité et d'incidence sociale, les entreprises sociales, les coopératives et les initiatives de DÉC ont besoin d'avoir accès aux marchés et aux capitaux, comme dans le cas de toute autre entreprise lucrative. Le contexte différent de ces types de constitution en société signifie que les fonds d'investissement devraient être adaptés aux besoins particuliers de chacune.

Recommandations

- Contribuer à la capitalisation de fonds d'investissement conçus sur mesure et sur demande, comme le fonds d'investissement des coopératives proposé par Coopératives et mutuelles Canada, le fonds d'investissement des entreprises sociales sans but lucratif proposé par le Conseil pour les entreprises sociales du Canada et le fonds de financement social des fonds proposé par la National Impact Investment Practitioners Table.
- Appuyer les initiatives d'accès aux marchés, comme le projet d'écosystème des entreprises à vocation sociale pour le Canada qui créerait un répertoire pancanadien en ligne et une plateforme de commerce électronique destinés aux entreprises sociales et inspirés du succès de [Commerce solidaire](#) du Québec.

Aider les Canadiens à être plus productifs

La participation au marché du travail est l'une des meilleures façons dont les Canadiens peuvent contribuer à la productivité du pays. Malheureusement, c'est plus facile à dire qu'à faire pour bien des Canadiens qui font face à des obstacles à l'emploi, comme un degré de scolarité peu élevé, des démêlés avec le système de justice pénale, le fait d'être un nouvel arrivant ou la dépendance. Les entreprises sociales et les initiatives de développement économique communautaires offrent des possibilités d'emploi et de formation sur mesure aux personnes qui font face à des obstacles à l'emploi. En appuyant les entreprises sociales et le DÉC, le gouvernement fédéral pourra accroître la participation au marché du travail de nos plus vulnérables et renforcer notre économie.

Achats sociaux — Demande croissante à l'égard des services offerts par les entreprises sociales

La passation des marchés constitue un outil réellement efficace et sous-exploité du gouvernement. Tenir davantage compte des répercussions sociales, environnementales et économiques des dépenses gouvernementales grâce à l'intégration de valeurs sociales aura des retombées positives sur les collectivités et les personnes vulnérables, en créant des possibilités de formation et d'emploi accessibles pour les collectivités généralement en marge ou exclues de l'économie.

Des initiatives comme [Buy Social Canada](#), L'économie sociale, j'achète, l'ECPAR et le Toronto Community Benefits Network sont des exemples canadiens inspirants de cette pratique qui gagne rapidement en popularité.

Comme l'indique le rapport de 2015 sur la finance sociale du Comité permanent des ressources humaines, du développement des compétences, du développement social et de la condition des personnes handicapées de la Chambre des communes, les initiatives de DÉC ont un historique reconnu en matière d'intégration des populations vulnérables à la main-d'œuvre afin de stimuler la productivité du Canada, au moyen d'investissements dans l'infrastructure communautaire et de la création de nouvelles possibilités d'investissement local pour les membres des collectivités.

Les ententes sur les retombées locales représentent un instrument très utile dans le cadre des initiatives de DÉC pour amorcer des projets et créer des possibilités locales. Le projet de loi C-344, actuellement à l'étude à la Chambre des communes, donne au ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux l'autorité d'exiger une évaluation des retombées locales des entreprises qui soumissionnent sur les contrats gouvernementaux. Ce modèle constitue une première étape importante et repose sur l'expérience d'autres sphères de compétence.

Le budget de 2018 devrait faire fond sur la lettre de mandat adressée par le premier ministre à la ministre des Services publics et des Approvisionnements en mettant en œuvre des projets pilotes d'achats sociaux pour ainsi miser sur les dépenses actuelles afin d'accroître la productivité.

Recommandations

- Incorporer des critères de valeur sociale dans l'ensemble des DP et des contrats.
- Inclure les ententes sur les retombées locales dans les projets de développement du gouvernement fédéral.
- Intégrer une exigence de salaire minimum vital pour tous les fournisseurs, y compris leurs sous-traitants, dans le cadre des contrats du gouvernement.

Formation axée sur l'emploi et les compétences

Les programmes de formation axés sur l'emploi et les compétences offrent aux personnes qui sont sous-représentées au sein de la population active ou qui font face à des obstacles à l'emploi des possibilités leur permettant de passer au-delà de l'aide sociale ou de l'emploi à faible salaire et d'établir des liens durables avec le marché du travail. Nous félicitons le gouvernement du Canada de son engagement à renforcer le soutien de la formation axée sur les compétences pour tous les Canadiens grâce à un financement accru et à une réforme importante des ententes de transfert relatives au marché du travail. Les recommandations suivantes visent à s'assurer que les Canadiens vulnérables et sous-représentés ne sont pas oubliés dans ces nouvelles ententes.

Recommandations

- Rétablir dans les nouvelles ententes l'intention et l'esprit des anciennes ententes relatives au marché du travail, qui étaient efficaces pour appuyer la participation au marché du travail de groupes sous-représentés au sein de la population active du Canada.
- Modifier la formule de financement relative aux ententes sur le développement du marché du travail afin de veiller à ce que les affectations prévues dans les EDMT soient réparties de façon équitable et rationnelle.
 - *Par exemple, en 2015, l'Alberta s'est vu attribuer la somme de financement la moins élevée par personne sans emploi de toutes les provinces au titre des EDMT : 739 \$. La moyenne provinciale était de 1 848 \$*
(https://mowatcentre.ca/wp-content/uploads/publications/123_back_to_work.pdf).
- Éliminer le programme de la Subvention canadienne pour l'emploi, ou bien s'assurer qu'il n'a pas d'incidence sur le financement ayant pour but de soutenir les Canadiens vulnérables. Ce programme sert principalement de fonds pour le relèvement des compétences.
 - *Par exemple, en août 2015, 99 % du financement au titre du programme de la Subvention canadienne pour l'emploi de l'Alberta avaient été utilisés pour aider les personnes qui sont déjà employées. Les chiffres étaient semblables dans plusieurs provinces.*
- Établir un compte transférable, financé par les cotisations des travailleurs, des employeurs et du gouvernement fédéral, dans lequel les Canadiens pourront puiser afin de payer l'apprentissage de toute leur vie et leur maintien en poste.